

PRINCIPE D'ACTION : LE POUVOIR D'AGIR

Cette fiche approfondit un principe d'action important pour le RQDS, celui du pouvoir d'agir. Elle est complémentaire à l'outil *L'ABC du développement social, Guide d'apprentissages et d'accompagnement du RQDS* qui vise à consolider les connaissances des membres et soutenir la relève dans les démarches en développement social.

DÉFINITION

Dans les démarches de développement social, le développement du pouvoir d'agir se déploie grâce au cumul des forces vives du territoire qui se mettent ensemble pour l'amélioration des conditions de vie, favoriser l'inclusion sociale, réduire les inégalités et renforcer les potentiels individuels et collectifs. Le concept d'*empowerment* et celui de pouvoir d'agir sont souvent employés comme des synonymes par les acteurs et actrices du développement social, même s'il existe des distinctions entre les deux concepts. Le concept d'*empowerment* est largement répandu dans la littérature anglophone, d'abord aux États-Unis par les féministes et les mouvements sociaux radicaux. L'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage et de développement des conditions pour le rendre effectif (Baqú, 2013; Ninacs, 2008).

Au Québec, le terme développement du pouvoir d'agir est plus répandu (Deslauriers, 2007; Foisy, 2017; Le Bossé, 2000, 2016). Le développement du pouvoir d'agir, quant à lui, met l'accent sur le processus qui débouche sur un résultat. C'est un processus de gain de contrôle sur ce qui est important pour soi, ses proches ou la collectivité à laquelle on s'identifie. Celui-ci implique un double mouvement entre « la possibilité d'influencer la disponibilité et l'accessibilité des ressources du milieu [...] et la capacité des personnes à prendre leur destinée en main. » (Le Bossé, 2002, p.184)

Le cadre théorique proposé par William Ninacs (2008) est une référence souvent utilisée en développement social. Selon ce cadre, l'*empowerment* se décline en trois dimensions :

- ◇ **Individuel** : Acquisition des connaissances et habiletés techniques requises pour s'exprimer, se défendre ou prendre position.
- ◇ **Organisationnel** : Mise en mouvement de savoirs, de compétences et d'expertises entre les membres des différentes organisations.
- ◇ **Communautaire** : Consolidation des forces du milieu permettant à toutes et à tous de contribuer au développement de sa communauté. Le renforcement de l'*empowerment* individuel et organisationnel soutient la capacité d'une communauté à déployer l'*empowerment* communautaire.

Les démarches de développement social agissent particulièrement sur l'*empowerment* communautaire que nous pourrions qualifier de collectif et territorial. Par ailleurs, elles soutiennent de différentes manières l'*empowerment* individuel (par les projets locaux qui sont mis en place) et l'*empowerment* organisationnel (entre autres par l'échange de connaissances, de savoir-faire et de compétences entre organisations).

FICHE D'ACTION : LE POUVOIR D'AGIR

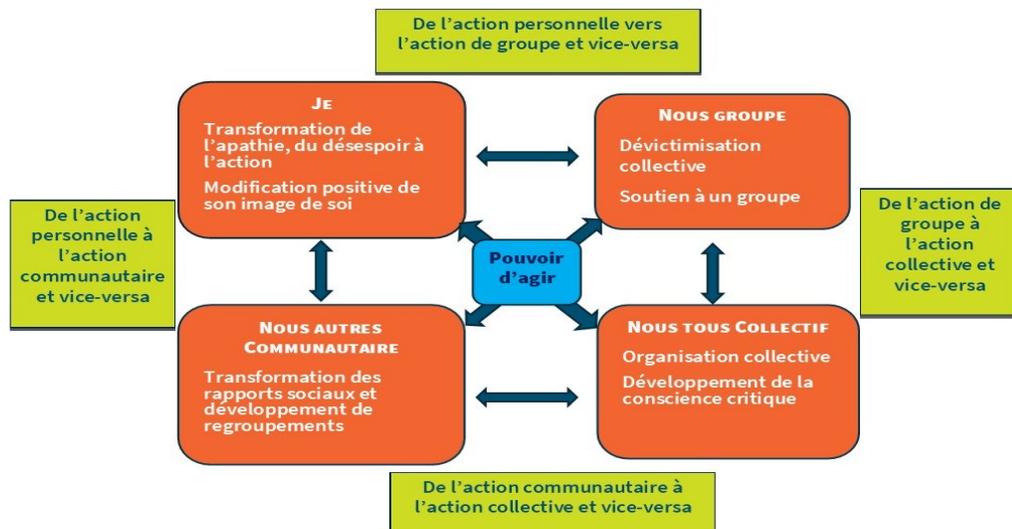
AVANTAGES DU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

- ◇ Favorise la participation des personnes et leur capacité à contribuer au développement social de la communauté en ayant confiance en sa capacité à "agir sur le monde".
- ◇ Donne un gain sur ce qui est important pour soi, pour son organisation ou pour sa collectivité qui se traduit par un sentiment de pouvoir autant individuel, organisationnel que communautaire (Le Bossé, 2016). Le gain de contrôle peut être à plusieurs niveaux : économique, affectif, social, symbolique, politique et peut se concrétiser par une prise de parole, un positionnement, une influence, une relation permettant de réguler les éléments de sa vie, travailler ensemble, se mobiliser collectivement.
- ◇ Renforce le pouvoir d'agir individuel et organisationnel. La force des démarches de développement social est de rassembler ces forces vives pour contribuer activement au développement à tous les niveaux territoriaux.

Il y a donc des avantages indéniables à soutenir le pouvoir d'agir sous toutes ses formes.

SCHÉMA D'APPROPRIATION DU POUVOIR D'AGIR

Le schéma qui suit présente la relation entre les différentes composantes de l'appropriation. En agissant sur une ou l'autre des formes de pouvoir d'agir (je, nous groupe, nous tous collectif et nous autres communautaire) un engrenage est actionné permettant de mettre en mouvement d'autres formes du pouvoir d'agir (Foisy, 2017).



Pour s'actualiser dans les démarches de développement social, les 4 niveaux d'appropriation du pouvoir d'agir exigent que :

- ◇ Les personnes et les intervenants qui les accompagnent développent leur propre pouvoir d'agir (connaissances, compétences, habiletés individuelles)
- ◇ Les organisations développent leur propre pouvoir d'agir (compétences organisationnelles, ressources disponibles)
- ◇ Une communauté développe son pouvoir d'agir (prise de conscience collective) et que des actions collectives soient inscrites dans les processus (une communauté et des regroupements qui s'organisent, proposent et transforment)

FICHE D'ACTION : LE POUVOIR D'AGIR

EXEMPLE

Autour des plans de communauté, le Réseau de développement social Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine travaille en collaboration avec les partenaires financiers (privés et publics) pour soutenir des démarches de planification intégrée dans les six territoires locaux de la région. Cette approche, et manière de travailler sur les conditions structurelles, consolide et renforce le pouvoir d'agir des collectivités en finançant des projets structurants et concertés définis par le milieu. Bien que cette approche s'expérimente dans la région depuis le 1^{er} plan d'action gouvernemental de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale (2004-2007), ce sont les 6 territoires qui collaborent aujourd'hui autour d'un plan de communauté. Pour en savoir plus, visiter la page du regroupement (<https://ressortgim.ca/plans-de-communaute/>).

DÉFIS

L'intention d'agir sur le développement du pouvoir d'agir soulève des défis (Le Bossé, 2009, p.179).



Une prise en compte simultanée des composantes structurelles et personnelles

- ◇ Questionner les obstacles à l'action en prenant en compte la complexité des problèmes sociaux.

Appréhender les enjeux et les problèmes sociaux toujours sous l'angle du développement du pouvoir d'agir

- ◇ Dans toutes les actions entreprises, comment contribuer et intégrer le développement du pouvoir d'agir individuel, organisationnel, collectif et territorial?

Revoir sa posture professionnelle

- ◇ Comment revoir sa posture professionnelle dans son ensemble (dans sa manière de percevoir le problème et de le solutionner dans la négociation et dans prise de conscience collective)?
- ◇ Comment agir sur les rapports de pouvoir? L'ADS+ permet une prise en compte des groupes qui ont peu de voix.

FICHE D'ACTION : LE POUVOIR D'AGIR

POUR EN SAVOIR PLUS...

Pour mieux comprendre le pouvoir d'agir des collectivités

- ◇ [Le pouvoir d'agir des collectivités](#), Communagir
- ◇ Une [plateforme virtuelle sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités \(DPA\)](#) : Laboratoire sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (ulaval.ca)

Pour l'intervention en développement du pouvoir d'agir

- ◇ [Dimension AVEC](#), Collectif pour un Québec sans pauvreté :
- ◇ Une [Fiche d'animation sur le Pouvoir d'agir](#), Mouvement Santé mentale Québec

Pour mieux comprendre l'ADS+

- ◇ La [Boîte à outils](#) - CRSA, TCMFM, CFCM et le Consortium de développement social de la Mauricie
- ◇ [ADS+ 101](#) - Ville de Montréal
- ◇ [Guide d'intégration de l'ADS+ - Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec](#)
- ◇ [L'importance de poursuivre la mise en place de l'analyse différenciée selon les sexes \(ADS\)](#) - Relais-Femmes
- ◇ [Portail ADS : Analyse Différenciée selon les Sexes](#) - Récif 02



RÉALISATION DE LA FICHE

Marie Pier St-Louis et Lise St-Germain, Centre de recherche sociale appliquée. Avec la collaboration du comité de suivi issu des de l'assemblée des membres du RQDS .



Le Centre de recherche sociale appliquée est un organisme autonome à but non lucratif qui soutient le développement du pouvoir d'agir des collectivités et des organisations. À cette fin, il recourt à la recherche sociale pour accompagner les groupes dans leur analyse des problèmes sociaux et la synthèse de leurs pratiques. Son approche participative favorise le croisement des savoirs théoriques et d'action ainsi que le transfert continu des connaissances.